

**SOUTENIR
LES SECTEURS SANITAIRE
ET MÉDICO-SOCIAL**
au service de la cohésion sociale



CHIFFRES-CLÉS

Dans le cadre de France Relance,
nous nous engageons pour les secteurs
santé et médico-social :

- 1 Md€ d'investissements
- 3,5 Md€ de prêts
- 45 M€ de crédits d'ingénierie pour vos
stratégies territoriales

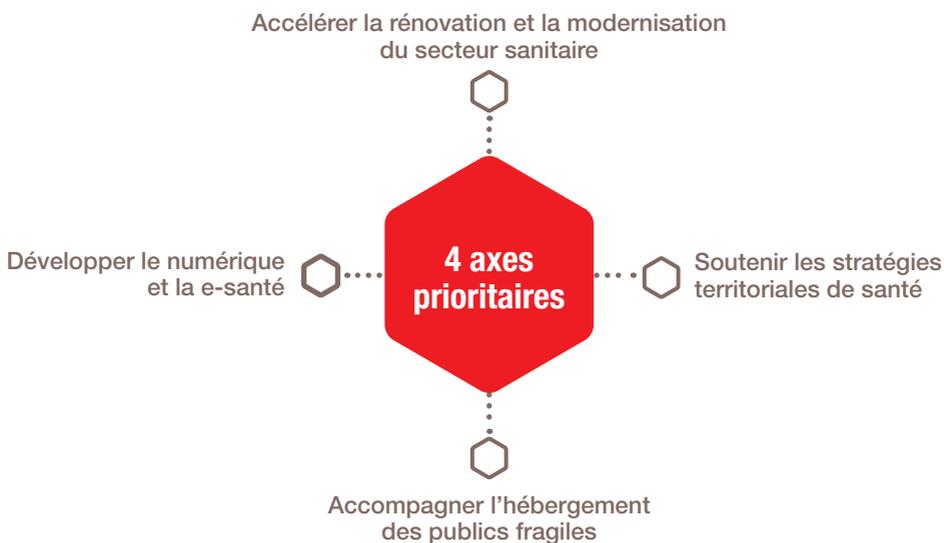


Nos dispositifs de relance pour la santé et le médico-social

En réponse aux conclusions du plan SEGUR, la Banque des Territoires se mobilise pour soutenir les secteurs sanitaire et médico-social en faveur de tous les territoires.

Notre volonté : vous accompagner dans vos projets pour un meilleur accompagnement et accès aux soins de toute la population.

Nos mesures de relance



A photograph of two medical professionals, a man and a woman, both wearing white lab coats and stethoscopes. They are standing on a balcony or walkway of a modern building with large glass windows. The woman is holding a blue clipboard. A large red hexagonal graphic is overlaid on the lower half of the image, containing text.

VOUS ÊTES

- une infrastructure de santé
- un établissement de santé
- une collectivité territoriale
- un organisme de logement social

Accélérer la rénovation et la modernisation du secteur sanitaire

Nous vous accompagnons dans vos projets de financement et de modernisation du secteur sanitaire.

Vos enjeux

- Développer et renouveler vos **infrastructures de santé**
- Réaliser des programmes de **rénovation énergétique**
- Construire des logements pour les **personnels soignants**
- Monter en compétence dans la maîtrise d'**ouvrage public**

Nos solutions

○ **Financements pour vos projets de long terme**

Prêt Relance Santé

Un prêt qui permet de financer tous types d'opération concourant à l'amélioration des infrastructures de santé, hospitalières ou de médecine de ville sur une durée allant jusqu'à 50 ans.

GPI Ambre

Un prêt dédié au financement des programmes de rénovation des bâtiments publics, dont les établissements sanitaires de santé, les maisons de santé, jusqu'à 40 ans.

Ces prêts sont proposés à taux variable (taux Livret A + 0,6) et/ou taux fixe pour les projets ambitieux en matière de transition écologique et énergétique.

L'intracting

Un dispositif financier innovant qui consiste à financer les travaux de rénovation énergétique au moyen d'avances remboursables, pour les établissements de santé et medico sociaux (hôpitaux, maisons de retraites, EHPAD), sur une durée de 5 à 13 ans.

○ **Financements pour les projets d'hébergement des personnels soignants**

Prêt Logement de fonction

Une offre de prêt dédiée au financement de logements de fonction en faveur des personnels des établissements hospitaliers, des établissements sociaux et/ou médico-sociaux et destinée à vos projets d'achat de foncier, de construction et/ou acquisition (prêt d'une durée jusqu'à 50 ans).

Bon à savoir

Intracting classique : taux fixe à 0,25%

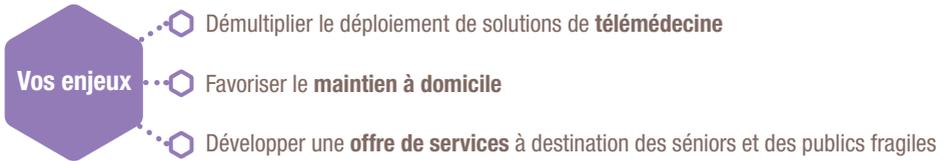
Intracting sécurisé : taux fixe à 0 % et partage des certificats d'économie d'énergie (CEE) valorisés

VOUS ÊTES

- une collectivité territoriale
- un établissement de santé public ou privé
- un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes ou non dépendantes
- une entreprise de service innovante pour les territoires
- une entreprise à impact social (ESS)

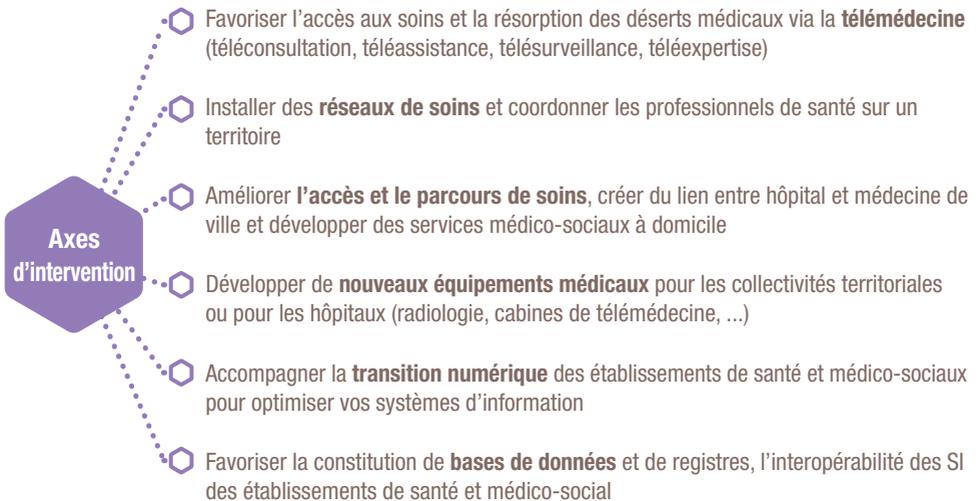
Développer le numérique et l'e-santé

Nous intervenons pour conseiller et équiper vos territoires, en développant des services numériques, support à une organisation territoriale de santé optimisée.



Investissements dans les services

Nous intervenons en tant qu'actionnaire minoritaire en fonds propres et quasi-fonds propres.



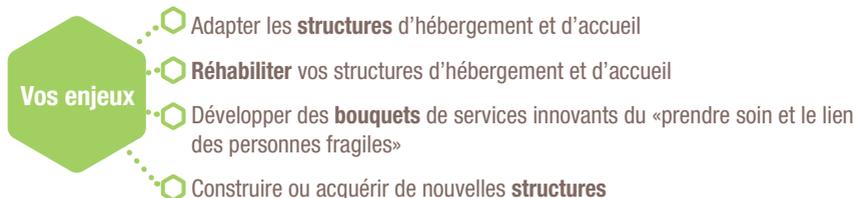


VOUS ÊTES

- un établissement public
- un organisme de droit privé à but non lucratif
- un bailleur social
- un organisme de droit privé
- un intermédiaire ou un institutionnel
- une entreprise à impact social (ESS)

Développer une offre de service et d'habitat pour les publics fragiles

Nous intervenons pour favoriser l'hébergement et l'accueil des publics fragiles et des professionnels de santé et médico-social dans des structures adaptées.



Investissements dans les structures de santé et les établissements apavis médico sociaux



En fonction de vos projets, des prêts à taux fixe et/ou taux variable, sur de longues durées (jusqu'à 40 ans), qui répondent aux établissements conventionnés à l'APL et aux établissements habilités à l'aide sociale à l'hébergement.

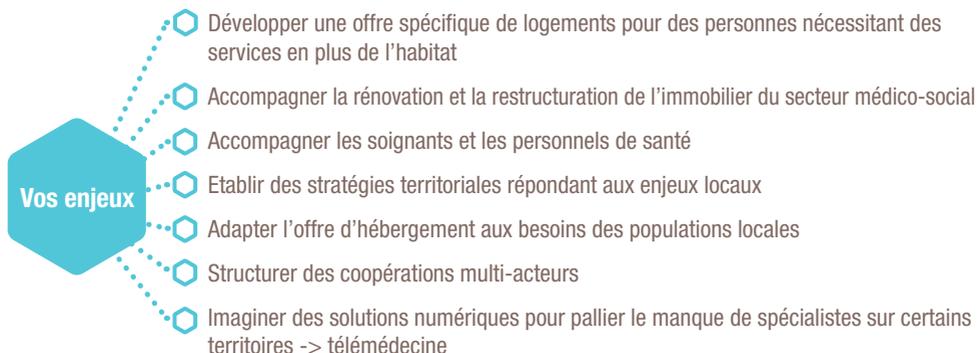


VOUS ÊTES

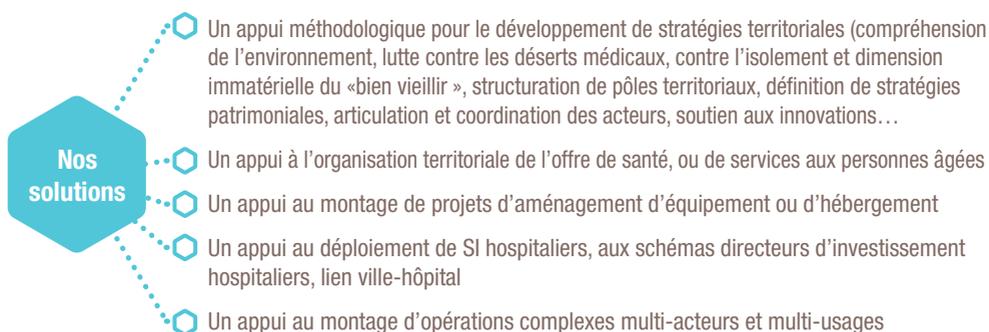
- une collectivité territoriale
- un hôpital
- un EPCI
- une agence régionale de santé
- un EPL
- une association
- un établissement de santé public ou privé

Soutenir vos stratégies territoriales de santé et vos projets sur les sujets de la santé et du vieillissement

Nous vous soutenons dans l'élaboration de votre stratégie territoriale afin d'améliorer l'accès à la santé aux publics fragiles sur votre territoire de financer et moderniser le secteur sanitaire et investir sur votre territoire dans l'amélioration des conditions d'accueil des personnes âgées.



Notre accompagnement en faveur de stratégies santé et vieillissement ambitieuses pour vos territoires



Bon à savoir

En complément de notre offre d'ingénierie, notre filiale CDC Habitat peut également apporter un soutien aux associations via La Clé Solidaire



banquedesterritoires.fr

  | @BanqueDesTerr